

## EXAMEN PUBLIC

## Projet de Politique de stationnement de Montréal

La [Commission sur le transport et les travaux publics](#) convie la population à participer à une consultation publique relativement au projet de Politique de stationnement de Montréal. Cette consultation sera d'abord l'occasion, pour le Service de la mise en valeur du territoire, de présenter à la fois un diagnostic sur l'état actuel du stationnement à Montréal et les grandes lignes du projet de Politique. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la Politique de stationnement proposée. La consultation publique se déroulera comme suit :

## PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

LUNDI 15 FÉVRIER 2016, 19 H, à la **salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars [WWW.STM.INFO](http://WWW.STM.INFO)

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

## PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

JEUDI 10 MARS 2016, 19 H, MARDI 15 MARS 2016, 14 H, MARDI 15 MARS 2016, 19 H <i>* Le 15 mars en soirée, si le nombre d'inscriptions le requiert</i>	SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL, 275, RUE NOTRE-DAME EST / MÉTRO CHAMP-DE-MARS <a href="http://WWW.STM.INFO">WWW.STM.INFO</a>
MERCREDI 16 MARS 2016, 19 H,	SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN, 4555, RUE DE VERDUN / MÉTRO VERDUN
JEUDI 17 MARS 2016, 19 H,	SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC EXTENSION, 405, AVENUE OGILVY, 2 <sup>E</sup> ÉTAGE / MÉTRO PARC

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire au plus tard le mercredi 17 février 2016 à 17 h. Consultez les [instructions aux intervenants](#) sur le site des commissions.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca).

## PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La commission adoptera publiquement ses recommandations le **jeudi 14 avril 2016, 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

## ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la règlementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL